Saint-Brice CHARENTE BULLETIN MUNICIPAL info

BULLETIN N° 3
JUILLET 2021

LE MOT DU MAIRE

Nous avons été élus au début de la crise sanitaire et malheureusement cette crise annoncée courte se prolonge avec des conséquences économiques et sociales.
La municipalité reste confiante en l'avenir et mets en place ses projets.
Je remercie toutes les personnes de la commune qui s'investissent pour offrir en ces temps de distanciation sociale des moments de convivialité.
Philippe BIROLEAU nous a annoncé lors de la dernière réunion du conseil municipal qu'il créait un groupe d'opposition. C'est son droit et je ne ferai pas de commentaire à propos de cette décision.
J'invite cependant certaines personnes du groupe d'opposition à arrêter de faire circuler des rumeurs à SAINT-BRICE et à l'extérieur de SAINT-BRICE. Des échos me reviennent aux oreilles. J'ai pour preuve un échange de mails entre élus dans lesquels de fausses informations sont véhiculées.
J'invite ces mêmes personnes du groupe d'opposition au delà de nos divergences à défendre les intérêts de la commune.

LES SPECTACLES ET AUTRES MANIFESTATIONS

La municipalité de SAINT-BRICE a été et sera coorganisatrice de plusieurs manifestations en 2021.
Le 12 juin 2021 la municipalité s'est associée à la fête organisée sur la place des MULLONS par les COGNA'ZELLES. (Alexandrine et Amélia participeront en mars 2022 à un rallye 4X4 au MAROC et elles seront les ambassadrices de notre village).
Merci à toutes les deux pour le sérieux de l'organisation de la fête.
Alexandrine et Amélia envisagent début septembre d'organiser une nouvelle fête de village aux MULLONS. Les habitants seront invités à participer à des jeux.

Le 26 juin 2021 ont été organisées par la municipalité en partenariat avec des associations de la commune (Le Comité de Jumelage Présidé par Catherine MATTEI également Présidente de BLUES PASSIONS ; les Parents d'élèves ; les Boulistes et l'Inter-associations) et Michel ROLLAND cogérant de la société BELLE FACTORY, deux randonnées musicales avec un nombre limité de participant (60 personnes).
Vous trouverez dans ce bulletin l'article sur cette journée rédigé par Nathalie HAKEM accompagné es photos de Patrick ZABORSKY.

Le 3 juillet 2021 Michel ROLLAND a organisé deux concerts gratuits, mais sur réservation, avec une capacité d'accueil limitée à 80 personnes. Les réservations pouvaient être effectuées au choix sur le site internet de BLUES PASSIONS ou au guichet de la boutique.
Messieurs Gérard CHEMIT et Patrick BOUTANT ont mis gracieusement leurs terrains à la disposition de BLUES PASSIONS ; l'un pour les concerts et l'autre pour le parking.
Les photos prises lors des journées des 26 juin et 3 juillet seront exposées à la bibliothèque.

Le 31 juillet 2021 la municipalité s'est associée à Pierre BONNIER (Créateur des 3 COUPS de JARNAC) et Guillaume De JARNAC pour offrir les spectacles de Maxime D'ABOVILLE. Le matin son spectacle « une leçon d'Histoire de France » et le soir « La révolution ».

Le 18 septembre 2021 la municipalité s'associe une deuxième fois à Michel ROLLAND à l'occasion des journées du patrimoine pour vous proposer un concert gratuit avec le groupe LAFAYETTE COUNTY.
Le Pass sanitaire est obligatoire et l'inscription au concert est recommandée.

LES TRAVAUX

L'assemblage ainsi que les raccordements de l'antenne relais sont terminés. Nous attendons sa mise en service par ORANGE. (CF la réponse de la société ORANGE à notre courrier).

Les travaux de consolidation du pignon EST de l'église ont débuté avec le montage des échafaudages. Ils seront terminés dans les premiers jours du mois de septembre.
Ces travaux sont des travaux d'urgence. J'ai appris par le cabinet d'architecture que la charpente a bougé il y a quelques années et qu'il y aurait des travaux beaucoup plus importants à réaliser. Des tirants ont été posés provisoirement pour soutenir la charpente. Si je me fie au montant des honoraires de l'architecte le coût des travaux peut être estimé à 150000 euros.
Nous avons obtenu une subvention de la DRAC de 7500 euros et nous attendons les accords du DEPARTEMENT et de LA REGION.
Les dépenses subventionnables s'élèvent à 30000 euros hors taxes. Nous espérons un financement de 65 %.

Le permis de construire de la salle des fêtes est accordé.
Le parking sera réalisé lors d'une phase ultérieure.
Le projet est financé par un prêt de 500000 euros obtenu par Jean-Claude TESSENDIER et par deux subventions obtenues par Martine BOUILLON. L'une de 14000 euros du DEPARTEMENT et l'autre de 140000 euros de L'ETAT.
Nous avons demandé, sans obtenir satisfaction, des subventions complémentaires.
Le projet global de SAINT-BRICE est d'un coût similaire à celui de BOURG-CHARENTE : 900000 euros.
BOURG-CHARENTE a obtenu 400000 euros de subventions lorsque SAINT-BRICE n'a obtenu que 154000 euros.
Nous allons rêver un peu en nous disant : qu'aurions nous pu faire avec presque 250000 euros de plus ?

- Réaliser le parking ?
- Etre moins endetté ? (avec la possibilité de bénéficier de taux de crédits très bas).
- Avoir une meilleure capacité d'autofinancement ?
- Ne pas augmenter les taxes foncières ?
- Financer la réfection des toitures des bâtiments communaux ?
- Résoudre les problèmes de pluvial sur la commune ?

Nous devons retomber sur terre et faire avec nos propres moyens.

AUTRES PROJETS

- Remise en état du chemin de L'ABBAYE du terrain de cross à la barrière de L'ABBAYE.
- A la demande d'habitants de l'impasse du CHIRON installation, en accord avec L'AGENCE DEPARTEMENTALE DE L'AMENAGEMENT, d'un panneau lumineux vitesse limitée à 30 Kms/heure à l'entrée du bourg, route de GARDE-EPEE.
- A la demande d'habitants de l'impasse des TUILERIES remise en état de la route.
- Travaux dans le bâtiment à l'entrée du complexe de tennis pour loger le matériel de l'association AMIS LOINTAINS. En échange la commune récupérera le garage pour stocker l'estrade, les bancs et les chaises utilisés lors des fêtes. Une partie de ce local sera également occupé par l'association des PARENTS D'ELEVES pour stocker du matériel encombrant qu'elle utilise lors des fêtes. (Friteuse etc...).

Vous trouverez dans ce bulletin un article de Patrick HURAUX consacré à un nom de lieu : L'impasse de CHEZ DANGER.
J'ai demandé à Patrick HURAUX de raconter l'histoire des noms de lieux de la commune : LA MAURIE, LES MULLONS, CHEZ GUIARD, CHEZ GAUTRON....

Je vous informe que le secrétaire de l'association de chasse de JULIENNE également maire de sa commune a déposé une requête en annulation de l'arrêté de circulation et stationnement pris le 22 janvier 2021 par la commune de SAINT-BRICE.
Cet élu se permet d'écrire dans le courrier adressé au Tribunal, je le cite : « l'arbitraire partisan de cet arrêté est infamant pour le droit de propriété et déshonore la fonction de premier édile ».
La barrière de l'abbaye est régulièrement abîmée.
Un habitant de CHASSORS propriétaire d'une parcelle de bois sur la commune avait démonté la barrière pour passer avec son tracteur. Je l'ai pris sur le fait en présence de 2 membres de l'association PERENNIS.
Suite à son signalement à la Gendarmerie il semblait s'être calmé.
Eric COUVIDAT conseiller municipal et ancien pompier avait redressé le poteau qui avait été penché empêchant les services de secours d'accéder aux chemins.
Dernièrement la plaque d'accès au mécanisme de fermeture de la barrière a été descellé, le système de fermeture à l'intérieur a été enlevé. L'opposant aux barrières est soit un très bon bricoleur ou un professionnel.
La personne qui commet ces délits sera assignée en justice.
En attendant le jugement du Tribunal l'arrêté d'interdiction de la circulation est applicable et j'ai demandé à la Gendarmerie de verbaliser.

J'ai demandé au responsable de l'agence départementale de l'aménagement de JARNAC l'interdiction des poids lourds sur la commune. Il ne peut rien faire pour la D15 mais une solution est envisageable pour la traversée du bourg. De plus en plus de camions hors gabarits sectionnent les fils téléphoniques couplés à ceux de la fibre.

Une communauté des gens du voyage s'est installée du dimanche 11 juillet 2021 au dimanche 18 juillet 2021 sur un terrain privé de la commune. (32 caravanes avec une moyenne de 4 personnes par caravane).
Ils voulaient initialement s'installer sur les terrains de football.
Ils se sont installés sur le terrain privé sans occuper le terrain mitoyen appartenant à L'AGGLO.
Le responsable de la communauté a respecté ses engagements :

- Partir au plus tard le 18 juillet.
- Laisser le terrain propre.
- Ne pas importuner la population.

Les résidents les plus proches ont toutefois déploré des désagréments. En l'absence de tout accord avec le propriétaire l'occupation du terrain était illégale.
La municipalité a demandé et obtenu de CALITOM qu'une benne soit mise à leur disposition.

Philippe BIROLEAU est intervenu lors du dernier conseil municipal en me disant « pour vous les incivilités sont toujours commises par des personnes extérieures à la commune ». (je signalais que des habitants avaient aperçu des jeunes à moto arracher les panneaux du parcours de santé).
Après le départ des gens du voyage une personne de BOUTIERS a été surprise par un élu en train de remplir la benne de déchets car il ne voulait pas les déposer à la déchetterie de CHATEAUBERNARD.
Si l'aire de grand passage était construite AUX MULLONS cela n'empêcherait pas des communautés de s'installer sur les terrains de la commune ou des terrains privés en raison de conflits entre communautés ou d'autres raisons.

J'ai appris par le responsable de la communauté qu'ils s'étaient installés il y a quelques années à BOURG-CHARENTE.
J'ai appris par le Syndicat Mixte des Gens du Voyage que la communauté qui s'était installée sur le terrain communal des Grandes Versennes était constituée de gens du voyage sédentarisés à COGNAC. Ils n'ont pas laissé un très bon souvenir au propriétaire d'un terrain du lotissement ainsi qu'au Président du Club de Football.

Lors de la dernière réunion du conseil communautaire le 22 juillet 2021 je suis intervenu pour donner mon avis sur la candidature par GRANDCOGNAC à la présidence du comité de pilotage chargé de suivre la mise en œuvre du document d'objectif des sites NATURA 2000 et l'embauche d'un chargé de mission.
J'ai dit suite à la lecture de la mission que L'AGGLO ne pouvait être juge et partie. En effet la mission prévoit entre autre « l'assistance administrative pour le comité de pilotage, l'information et l'éclairage sur les enjeux du site à l'attention des porteurs de projets ».
Le courrier de la PREFECTURE mentionnait « Votre collectivité peut confier cette mission, en tout ou partie, à un prestataire compétent (désignation par appel d'offre) ».
Le prestataire retenu précédemment était la LPO. (Ligue de Protection des Oiseaux).
J'ai été le seul membre du conseil à voter contre cette candidature....
Je rappelle à toutes les personnes qui sont contre l'implantation de l'aire de grand passage sur la commune de SAINT-BRICE en zone NATURA 2000 qu'elles peuvent signer la pétition qui se trouve en mairie.

La Cité des sciences et de l'industrie de PARIS a demandé à la commune le prêt d'une maquette de monsieur Jean-Claude BLANCHON le temps d'une exposition temporaire dont le titre est (r)Evolutions industrielles. Cette exposition ouvrira en juin 2022 pour une durée de 9 mois.
La municipalité a accédé favorablement à cette demande.

Au nom de tous les élus je vous souhaite de bonnes vacances.

REÇU LE
06 JUIL. 2021
MAIRIE DE ST-BRICE

251182260400001 01120

ORANGE
UPR Sud-Ouest
1 avenue de la Gare
31128 Portet-sur-Garonne Cedex
sophie.ventejou@orange.com
06 79 63 47 77
81818P13-18 - SAINT_BRICE_01

HOTEL DE VILLE
Monsieur le Maire
16100 SAINT BRICE

Objet : Mise en service relais Orange

Portet sur Garonne, le 1er juillet 2021

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre correspondance du 23 juin par laquelle vous sollicitez un allumage du relais Orange à la fin du mois de juillet.

Nous comprenons votre intérêt et entendons les arguments avancés.

L'échéance souhaitée ne semble cependant pas envisageable et nous le regrettons, mais vous pouvez avoir l'assurance que nous mettons tout en œuvre pour fixer les rendez-vous avec les différents intervenants dès à présent afin de l'obtenir au plus vite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

251182260400001201 01

Sophie VENTEJOU
Responsable Territoriale de négociation

ORANGE - SA au capital de 10 640 226 396 Euros - 78 Rue Olivier de Serres – 75505 PARIS CEDEX 15 - 380 129 866 RCS Paris

Histoire du blues à Saint-Brice avec sa randonnée musicale.

Les élus en charge de la culture, l**a bibliothèque municipale,** ont organisé cette journée avec l'aide du Comité de jumelage et les associations, « l'inter association, Parents d'élèves, Boules saint-briçoise ».

Michel Rolland, directeur Artistique du Cognac Blues Passions a eu l'idée originale de conter l'histoire du blues accompagné d'artistes musiciens.

Trois étapes sur le parcours

Abbaye de châtre :
Teddy Costa, accompagné de son harmonica et de sa guitare nous conte les origines, et légende du blues.

Dolmen :
Teddy Costa et Thom Carlton.
Teddy Costa conte la vie tumultueuse des musiciens mythiques accompagné à la guitare de Thom Carlton.

Ponton :
Teddy Costa, Thom Carlton et Laure Wong , dernière étape dédiée aux femmes chanteuses de blues.

Final :
Restauration sur la place de la mairie avec le concours des associations.
Pain cuit au Four de la commune par l'association Pain D'Amï.

Opus sur l'histoire de blues issu de Chicago, Laure Wong, Thom Carlton, Teddy Costa, Michel Rolland.

Très belle journée avec la Participation de l'équipe municipale et des bénévoles.

Photos : Patrick ZABORSKY

HISTOIRE de CHEZ DANGER

SAINT-BRICE CHARENTE

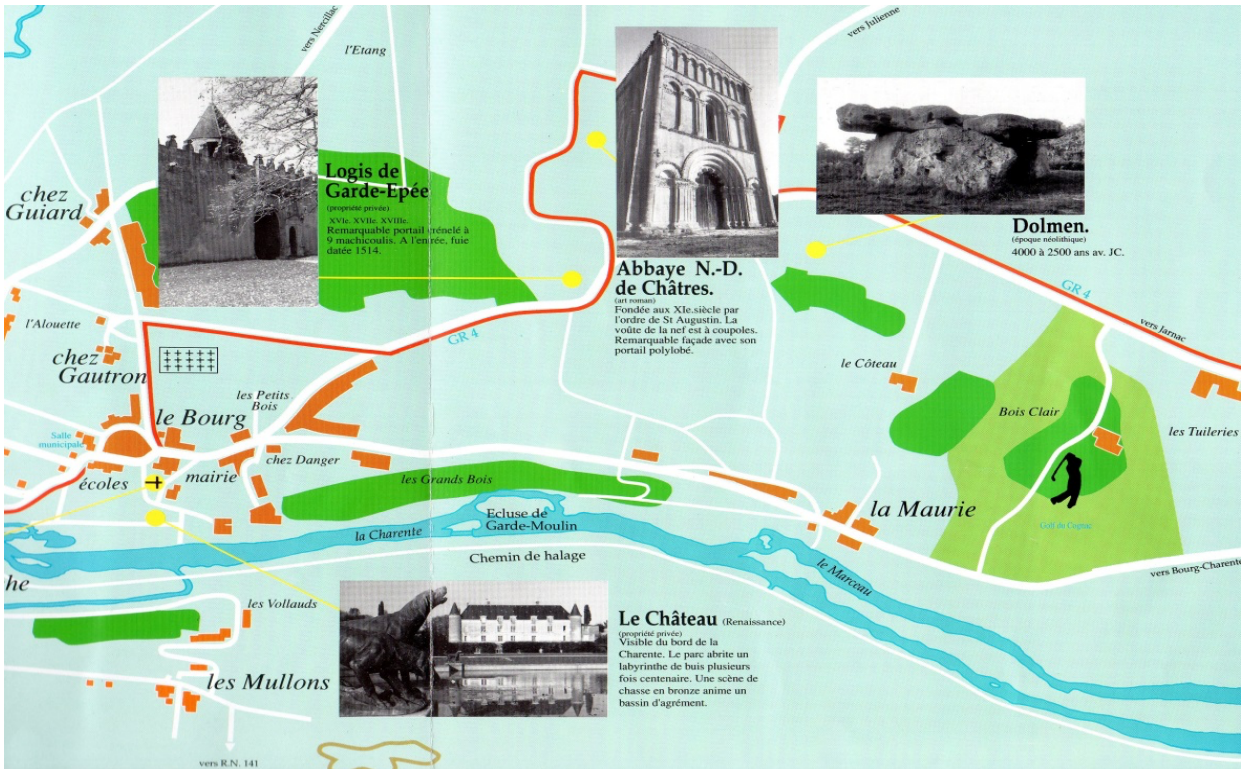

Patrick HURAUX
Novembre 2019

Localisation : Hameau situé à la sortie du bourg de Saint-Brice avant séparation des routes de Gardépée et de la Maurie - Petit chemin à droite dont la voie est sans issue.

Ici, pas de logis, ni de borderie, simplement un simple petit village de quelques maisons qui encadre une grotte.
L'appellation Danger, Dangé semble d'ailleurs indiquer le risque dû à la présence de cette cavité rocheuse « *renommée dangereuse* ».

Les plus anciens résidents que nous trouvons en ce lieu sont les Genat,
En 1668, Jean Genat est charron au « *village de cheux Danger* ».
Le charron est un forgeron qui fabrique et répare chariot, charrettes et roues. Il est aussi qualifié de maréchal.
Guillaume Genat, laboureur, époux de Marie Clémenceau teste chez Danger en juin 1670 en faveur de ses fils Pierre et Jean.
En 1682, Guillaume Genat est mentionné comme étant « *escardeur de laine* ».
Le travail du cardeur consiste à démêler des fibres textiles à la main ou à la machine et les peigner à l'aide d'un carde.

Cardeur de laine

Nous trouvons d'autres familles résidentes aux côtés du clan Genat : Guesdon, Brousset ….
Jean Brousset, époux de Jeanne Mesnard est tailleur d'habits (mentions de novembre 1691 à 1705).

Son fils prénommé Jean prendra la suite de son père (mentions 1722 à 1733).
A noter que la culture du chanvre fourni la matière première pour la confection de draps, serviettes, vêtements et autres (chènevière).

Jean Genat, marchand, demeurant au moulin d'Ollivet à Réparsac fait acquisition le 26 avril 1694, de deux moitiés de maison et de terres chez Danger.
Comprenant d'abord :
« *- Une chambre, fort petite proche d'une roche et héraux tenue à rente de l'abbaye de Chastres*

- *Terre Lancoinse, tenue à rente de la seigneurie de Saint Bris*
- *Les fossés tenus à rente de l'abbaye de Chastres*
- *Chenebard de chez Dangé …*
- *Le tout pour une somme de 43 livres* ».

Puis :
« *La moitié d'une petite maison sittuée au village de ches Dangé, paroisse de Saint-Bris Charante, consistant en une chambre fort petitte, un four y joignant une roche avecq les héraux, entrée, issue, à rente de l'abbaye de Chastre, confrontant bastiment et jardin de Jean Bourret et d'autre costé à la roche, chemin qui va du village de ches Dangé à la Charante d'un bout et à la prairie de Saint-Bris, moyennant le prix et somme de 100 livres* ».

La plupart des terres encerclant Danger, dépendent des seigneuries de Saint-Brice et de l'abbaye de Châtres.

Le 22 août 1732, Françoise Genat, veuve de Jean Fromaget, arrente un bâtiment :
« *A transporté à titre de rente seconde annuelle et perpétuelle à Pierre Angelier lainé, journalier, demeurant au village de chez Diard, acceptant une petite maison et un ballet y joignant, le tout renfermé d'une petite bassecour et un aireau au-devant aussi renfermé de petite muraille situés au village de chez Dangé et un petit jardin joignant audit héraud, confrontant Jeanne Genat, Catherine Fromaget, Brousset, Martineau, Pierre Fromaget, Charles Genat, François Genat et moyennant la somme de 3 livres de rente* ».

En mai 1733, Jean Brousset et son épouse Jeanne Béchade vendent un certain nombre de terres, aux sœurs du curé de Saint-Brice :
« *Ont vandu à demoiselle Marie et Catherine Rousseau, sœurs, fille majeurs demeurant en la ditte paroisse, une pièces de vignes contenant un journal et demy ranfermé de hays sittué au lieux apellé Lamingotte, paroisse de Saint-Brice, tenue a ranthe noble de Labaye de Chastre…..*».

Certains habitants, Angelier, Fromaget et Bourret vont se désengager courant juin 1738, en cédant des bâtiments à Marie Delaborde veuve de Jean de Jarnac, sieur de Bélair.
Puis, en décembre 1746, la dite dame va revendre à Jean Pinard, laboureur à bras
« *une chambre basse et les héraux devant, située au village de chez Dangé, qui confronte Charles Genat et Pierre Fromaget, relevant de la seigneurie de Saint-Brix et de Labaye de Chastres, moyennant la somme de 270 livres* ».

Les terres et maisons ne cesseront ensuite de changer de mains :
« *Jean Pinard, vend une chenevière chez Danger, au lieu-dit la Grande Vigne à Henry Alexandre de Maulevrier, seigneur de Saint-Brice, pour un montant de 120 livres* » (1747).

Les affaires militaires.

Pierre Chapeau dit Quinement est né à Saint-Brice le 14 avril 1817.
Il est le fils naturel de Françoise Adélaïde Chapeau (1795-1858), demeurant chez Danger.
Entré en service en Algérie, il est premier pontonnier au 15ème régiment d'artillerie-pontonnier de la 5ème compagnie.
Entré à l'hôpital d'Oran le 26 novembre 1843, il y décède le 16 janvier 1844, par suite de dysenterie compliquée d'hépatite.

Daniel Gros, est né à Chassors le 16 juin 1890.
Fils de Célestin Gros (1862-1940) cultivateur chez Danger et de Mélanie Cathelinaud, il appartient à la classe 1910.
Soldat au 107ème régiment d'infanterie 10ème compagnie, il est tué à l'ennemi à Jonchery (51) le 31 octobre 1914, par suite de l'effondrement d'une tranchée en raison d'un éclat d'obus.
Il est enterré sur la ligne de feu.

Faits divers.

15 avril 1817 : « *Est comparu Pierre Picotin, cultivateur, âgé de 29 ans, demeurant au bourg, lequel a présenté un enfant du sexe masculin dont Françoise Adélaïde Chapeau, fille de défunt Jean Chapeau et Marguerite Genat, est accouchée le jour d'hier à 9 heures du soir en la maison de sa tante femme Dubernet, au bourg, et auquel il a déclaré donner le prénom de Pierre ».*
Adélaïde aura des soucis avec la justice *: « Cultivatrice chez Danger, née à Saint-Brice le 11 juillet 1795 - Taille : 1.60 m - Condamnée à 8 jours de prison pour coups et blessures le 1er août 1850 ».*

2 octobre 1825 *: «Est comparue Marguerite Ménard, veuve de Jean Hays, âgée de 70 ans, demeurant au bourg de cette commune, a présenté un enfant du sexe féminin dont elle a accouché Marie Martineau, originaire de la commune de Celle à 2 heures en une maison au village de chez Danger et dont le père est inconnu et auquel elle a déclaré vouloir donner le prénom de Marie, en présence de Jean Nebout, forgeron, âgé de 42 ans, demeurant au village de chez Danger et François Brun, cultivateur, âgé de 55 ans, demeurant au bourg ».*

30 août 1834 *: « Est comparu Pierre Parsicou, cultivateur, âgé de 42 ans, beau-frère du décédé, demeurant village des Mulons et Pierre Sabouraud, âgé de 36 ans, même village, lesquels ont déclaré que Pierre Chaigne, âgé de 63 ans, né en la ville de Séga en Ongrie, est décédé ce jour environ sur les 11 heures du matin en son domicile avec Madeleine Parsicou, situé chez Danger ».*

24 avril 1835 *: « Est comparu Madeleine Parcicou, sans profession, âgée de 60 ans, demeurant au village de chez Dangé, laquelle a déclaré que Marguerite, sa fille naturelle est accouchée le jour d'hier à 8 heures du soir dans la maison de sa mère, d'un enfant naturel de sexe féminin, fille de père inconnu et auquel a déclaré vouloir donner le prénom de Marguerite, en présence de Jean Sabouraud, propriétaire, âgé de 50 ans et Jean Vosselle, cultivateur, âgé de 47 ans, demeurant les deux à la Trache Saint-Martin ».*

Autres métiers.

1789 : Jean Roy, vigneron, époux de Marie Fromager.
1825 - 1827 : Jean Nebout, forgeron (qui demeure ensuite en 1828 dans le bourg).

Etrangers.....à Saint-Brice.

« Le personnage qui va suivre est simplement « étranger » au paysage saintongeais.
Pour l'homme du XVIIème siècle (voir plus tard) être natif d'une autre province sous-entend une appartenance à d'autres mœurs, à une autre langue (patois).....donc obligatoirement « étranger ».
C'est encore une fille de Saint-Brice qui troubla le cœur d'un jeune homme déraciné. Redoutables séductrices que nos Saint-Briçoises.....
Marie Genat, fille de Charles Genat, bordier à l'abbaye royale de Chastres, et de Marguerite Pinard, appartient à une vieille famille Saint-Briçoise connue dès le XVIIème siècle.
Les circonstances de sa rencontre avec son futur mari nous sont inconnues.
La certitude est que Jacques de Cassassus demeure depuis quelques années à Nercillac, en qualité de tonnelier.
Jacques de Cassassus dit Bascon, épouse à Saint-Brice le 9 août 1752, Marie Genat. Le contrat de mariage en date du 8 août de cette même année, dressé par maître Chauvin, nous donne quelques indications intéressantes concernant la parentèle de Jacques.
Il est dit neveu et filleul de Jacques de Bascon d'Issor et fils de Pierre Cassassus et Marie de Bailère. Son cousin germain, Gabriel La Roche est aubergiste à Cognac.
C'est probablement ce dernier qui détermine la présence du jeune Jacques dans notre région, puisque natif de la paroisse d'Issor en Béarn.
Une précision supplémentaire nous apprend que sa mère Marie de Bailère (Baillière) était morte avant le départ de son mari. Car Pierre Cassassus de Castet en Ossau, avait quitté depuis 10 à
12 années le logis conjugal pour aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Étant depuis sans nouvelle aucune, on présuma de sa mort.
Le couple Cassassus-Genat demeura au lieu-dit Chez Danger avec le reste du clan Genat.
Jacques devint tailleur d'habits dès 1753. Deux enfants naîtront à Saint-Brice : Jean en 1753 et Jacques en 1756.
Aucun acte n'atteste après 1756 leur présence dans notre commune.
La famille Cassassus s'installa-t-elle ensuite en Béarn ? ».
(Article Patrick Huraux – Journal communal de Saint-Brice – 1994).

Recensement population :

Année 1846 – 2 maisons – 2 ménages – 2 habitants.
Pierre Hais, âgé de 36 ans, vigneron.

Année 1872 – 3 maisons – 3 ménages – 8 personnes.

Année 1876 – 3 maisons – 3 ménages – 11 personnes.

Année 1881 – 3 maisons – 4 ménages – 12 personnes.
Eugène Trijeau, âgé de 27 ans, tonnelier, époux de Clémence Jean.

Année 1886 – 5 maisons – 5 ménages – 18 personnes.
Eugène Trijaud, âgé de 33 ans, tonnelier, époux de Clémence Jean, âgée de 26 ans.
Parents de : Alina, âgée de 5 ans.

Année 1891 – 4 maisons – 4 ménages – 12 personnes.
Julia Coutard, âgée de 19 ans, tailleuse.

Année 1896 – 4 maisons – 4 ménages – 8 personnes.
Auguste Coutard, âgé de 48 ans, cultivateur.
Marie Bourguet (son épouse) âgée de 46 ans, dont : Augustin et Jules, âgé de 16 ans.

Année 1901 – 4 maisons – 4 ménages – 7 personnes.
Jules Coutard, âgé de 20 ans, fabricant de caisses à la maison Conqueteau.

Année 1906 – 5 personnes.
Jean Vrideau, né en 1836 – Propriétaire.
Jule Paillou, son épouse, née en 1840.
Pierre Coutard, né à Cherves en 1848 – Cultivateur
Marie Bourguet, son épouse.
Célestin Gros, né en 1862, cultivateur chez Hennessy.

Année 1911 – 5 maisons – 5 ménages – 10 personnes.
Familles : Vrideau J. ; Coutard Auguste ; Célestin Gros.

Année 1921 – 3 maisons – 3 ménages – 3 personnes.

Année 1926 – 4 maisons – 2 ménages – 2 personnes.
Célestin Gros – né à Saint-Brice en 1862 – cultivateur.
Veuve Magdeleine Lafont – née à Saint-Brice en 1854 – cultivatrice.

Année 1931 – 3 maisons – 3 ménages – 9 personnes.

Année 1936 – 3 maisons – 2 ménages – 8 personnes

Année 1946 - 16 personnes résident chez Danger.

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

De la commune de SAINT-BRICE

A.L Saint-Brice Football
Pdt : Becue Benoit
42 chemin d'Olivet 16200
Réparsac
Tel : 06.50.08.83.98
benoit.becue@orange.fr

Club Laï Muoï
Pdt : Rigaud Grégory
1 rue du Four
16100 Saint-Brice
Tel : 06.29.97.21.58
laimuoisaintbrice@gmail.com

Les Amis de l'Église de Saint-Brice
Pdte : Catherine Smith
1 Chemin d'Uffaut
16100 Saint-Brice
Tel : 05.45.32.57.53.
csmith6931@gmail.com

Inter Associations
Pdt : Daniel Diaz
16, Route de Nercillac
16100 Saint-Brice
Tel : 05.45.81.43.99
daniel.diaz938@orange.fr

Amis Lointains
Pdte: Maryse Lainé
49 bis, route de la Maurie
16100 Saint-Brice
Tel : 05.45.32.01.06
amis.lointains@laposte.net

Gym Saint-Briçoise
Pdte : Marie-Thérèse Rolland
27, Rue de la Chagnaie
16200 Nercillac
Tel : 06.70.42.84.13
Jacques.rolland2@orange.fr

Correspondante :
Françoise Jacquot
Michel-jacquot@bbox.fr

La Boule Saint Briçoise
Pdt : Pierre Bardet
9 route de Nercillac
16100 Saint-Brice
Tel : 05.45.32.04.07
sarl.bardis@gmail.com

Comité de Jumelage
Pdte: Catherine Mattéi
4 allée des Meuniers
16100 Saint-Brice
Tel : 06 68 81 24 64
catmatt@orange.fr

Club du 3ème Age
Pdte : Odile Renou
7 Rte de la Maurie
16100 Saint-Brice
Tel : 05.45.32.00.42 ou 05.45.32.05.74
Raymonde Dagnaud

Correspondante :
Marcelle Delmas
delmas.marcelle@orange.fr

Anciens Combattants
Pdt : Jean-Marie Hoffmann
10, Route de la Roche
16100 Saint-Brice
Tel : 05.45.32.03.58
jean-marie-hoffmann@orange.fr

Les amis de l'Abbaye de Châtres
Pdt : Guillaume de Jarnac de Gardépée
Logis de Gardépée
16100 Saint-Brice
guillaumedejarnac@gmail.com

Parents d'Elèves
Pdte : Virginie Chambord
35, rue de la Maurie
16100 Saint-Brice
Tel : 06.70.27.62.23
vivi.c14@hotmail.fr

RENSEIGNEMENTS UTILES A CONSERVER

RECENSEMENT MILITAIRE :

Depuis la suspension du service national, *le recensement militaire est obligatoire et universel,* concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie de leur domicile sur présentation d'une pièce d'identité nationale. Après la journée :

Défense et Citoyenneté (J.D.C ex J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un Certificat de participation à la J.D.C.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

REGLES de VOISINAGE :

Pour la sécurité des piétons et pour la bonne visibilité des usagers de la route, les propriétaires sont invités à tailler leurs haies à l'aplomb de leur clôture.

L'article 17 de l''arrêté préfectoral du 20 Avril 1999 définit les règles en matière de bruits de voisinage.

Pour les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage, les horaires à respecter sont les suivants :

Jours ouvrables	8h00 – 12h00	14h30 – 19h30
Samedis	9h00 – 12h00	15h00 – 19h00
Dimanches et jours fériés	10h00 – 12h00	

L'article 15 de ce même arrêté : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Il est également rappelé l'interdiction formelle de faire brûler en agglomération branchages ou autres détritus de jardins. Se rapprocher de la mairie pour les cas particuliers

RENSEIGNEMENTS UTILES A CONSERVER

GENDARMERIE	17 ou 05.45.82.01.86
www.facebook.com/ Gendarmerie Charente	
POMPIERS	**18** ou **05.45.35.14.83**
SAMU	**15** ou **05.45.36.75.75**
POLE EMPLOI	**3949 ou 05.45.35.86.36**
SOUS PREFECTURE	
Cognac	**05.17.20.33.94**
ASSISTANTE SOCIALE	**05.16.09.51.25**

PAROISSE :	
Père Pierre-Marie Robert	
Père Franck Certin	**05.45.82.05.71**
S P A refuge de Bonbonnet à	
Ars 16130	**05.45.82.74.17**
CALITOM	**n°vert 0.800.500.429**
DECHETTERIE	
Châteaubernard	**05.45.35.98.60**
MAIRIE	**05.45.32.01.03**
Saint-Brice	**Fax 05.45.36.25.03**

Ouverture de la mairie au public :

Le lundi et le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le mardi et le jeudi de 10h00 à 12h00
Fermeture le mercredi.

mairie.saintbrice.16@wanadoo.fr
www.saint-brice16.fr
MD

ECOLE MATERNELLE	**05.45.32.01.10**	*BIBLIOTHEQUE*	**05.45.36.97.40**
ECOLE PRIMAIRE	**05.45.32.02.56**	*ATELIER COMMUNAL*	**05.45.36.24.33**
SALLE MUNCIPALE	**05.45.35.30.09**	*CANTINE*	**05.45.36.08.64**

CALENDRIER COLLECTE DES DECHETS : Conteneurs conformes à la norme NF EN840-1

Le MERCREDI matin : Déchets ménagers courants
Le LUNDI matin : Sacs jaunes (papiers, cartons et certains plastiques et métaux)

1) Pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir du jour de ramassage
2) Pensez à rentrer vos conteneurs le jour du ramassage

Décalage d'une journée du jour de ramassage après un jour férié

L'éclairage public est coupé de 23h à 6h

Si vous constatez des dysfonctionnements, relevez le numéro du poteau, prévenez la Mairie au secrétariat 05.45.32.01.03